

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 459-2011

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le **n° 459-2011** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 11 octobre 2011.

Le règlement **n° 459-2011** constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Le règlement est disponible pour consultation au secrétariat municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine durant les heures normales d'ouverture.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 12^e jour d'octobre 2011.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier